

3D AUDIT

Société A Responsabilité Limitée au capital de 2.400 euros

Siège social : 10 avenue de la Créativité

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

533 096 285 R.C.S. LILLE METROPOLE

Ci-après la "Société"

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 31 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le trente-et-un janvier,
A midi,

Les associés de la société 3D AUDIT, Société A Responsabilité Limitée au capital de 2.400 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LILLE METROPOLE sous le numéro 533 096 285, ayant son siège social situé 10 avenue de la Créativité à VILLENEUVE D'ASCQ (59), se sont réunis en Assemblée générale extraordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- Monsieur Philippe DUPONT, détenant 120 parts sociales, numérotés de 1 à 120,
- Monsieur Franck DECOTENIE, détenant 120 parts sociales de la Société, numérotées de 121 à 240,

Seuls associés et représentant en tant que tels la totalité du capital social.

Sont également présents Monsieur Philippe DUPONT et Monsieur Franck DECOTENIE, gérants de la Société.

Le Président constate que l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les copies des lettres de convocation adressées aux associés,
- Le rapport de la gérance,
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur l'évaluation des biens composant l'actif social et les avantages particuliers et sur la situation de la Société en application des dispositions des articles 224-3 et L 223-43 du Code de commerce,
- Les statuts de la Société sous sa forme de Société par Actions Simplifiée,
- Le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents légaux ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'Assemblée.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de la gérance,
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur l'évaluation des biens composant l'actif social et les avantages particuliers et sur la situation de la Société en application des articles L 224-3 et L 223-43 du Code de commerce,
- Approbation de la valeur des biens composant l'actif social et des avantages particuliers éventuels,
- Transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée,
- Nomination du Président et du Directeur général,
- Pouvoir en vue des formalités.

Puis le Président donne lecture du rapport de la gérance suivie du rapport du Commissaire aux comptes et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Commissaire aux comptes sur la situation de la Société et sur les éventuels avantages particuliers établi conformément aux dispositions des articles L.223-43 et L 224-3 du Code de commerce, constate que les capitaux propres sont au moins égaux au capital social, approuve expressément les termes dudit rapport, la valeur des biens composant l'actif social et constate l'absence d'avantages particuliers au profit d'associés ou de tiers mentionnés dans le rapport du Commissaire à la transformation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Commissaire aux comptes, décide, en application des dispositions des articles L 223-43 et L 227-3 dudit Code de commerce, de transformer la Société en Société par Actions Simplifiée, à compter de ce jour.

Sous sa forme nouvelle, la Société sera régie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur concernant les sociétés par actions simplifiées et par les nouveaux statuts ci-après établis.

Cette transformation effectuée dans les conditions prévues par la loi n'entraînera pas la création d'une personne morale nouvelle.

Sa dénomination sociale, son objet social, son siège social et sa durée restent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 2.400 euros. Il est désormais divisé en 240 actions ordinaires, de valeur nominale de 10 euros chacune, entièrement libérées, réparties entre les propriétaires actuels des parts sociales à raison d'une action pour une part.

Les fonctions de gérant exercées par Monsieur Philippe DUPONT et Monsieur Franck DECOTENIE prennent fin ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

En conséquence de la décision de transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée adoptée sous la deuxième résolution, l'Assemblée générale adopte article par article, puis dans son ensemble, le texte des statuts régissant la Société sous sa nouvelle forme et dont un exemplaire demeurera annexé au présent procès-verbal.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide de nommer ce jour, sans limitation de durée, en qualité de Président de la Société, Monsieur Franck DECOTENIE, né le 05 octobre 1974 à ROUBAIX (59), de nationalité française, demeurant 22 avenue François Roussel à CROIX (59), lequel ainsi nommé, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et ne faire l'objet d'aucune incompatibilité avec l'exercice de ce mandat.

Le Président dirige la Société et la représente à l'égard des tiers. A ce titre, il est investi de tous les pouvoirs nécessaires pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et des pouvoirs expressément dévolus par les dispositions légales et statutaires.

Sa rémunération sera fixée lors d'une prochaine décision.

Toutefois, le Président aura d'ores et déjà droit au remboursement, sur justificatifs, des frais et débours, en ce compris ses frais de transport engagés dans l'exercice de son mandat.

L'Assemblée générale décide de nommer ce jour, sans limitation de durée, en qualité de Directeur général de la Société, Monsieur Philippe DUPONT, né le 15 juin 1957 à ROUBAIX (59), de nationalité française, demeurant 1A Allée Jean Monnet à LYS-LEZ-LANNOY (59), lequel ainsi nommé, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et ne faire l'objet d'aucune incompatibilité avec l'exercice de ce mandat.

Le Directeur général dirige la Société et la représente à l'égard des tiers. A ce titre, il est investi des mêmes pouvoirs que le Président pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et des pouvoirs expressément dévolus par les dispositions légales et statutaires.

Sa rémunération sera fixée lors d'une prochaine décision.

Toutefois, le Directeur général aura d'ores et déjà droit au remboursement, sur justificatifs, des frais et débours, en ce compris ses frais de transport engagés dans l'exercice de son mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide que la durée de l'exercice en cours, qui sera clos le 31 décembre 2026, n'a pas à être modifiée du fait de la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée.

Les comptes dudit exercice seront établis, présentés et contrôlés dans les conditions prévues aux nouveaux statuts et fixées par les dispositions du Livre deuxième du Code de commerce applicables aux sociétés par actions simplifiées.

Les associés statueront sur ces comptes conformément aux règles édictées par les nouveaux statuts et les dispositions du Livre deuxième du Code de commerce applicables aux sociétés par actions simplifiées.

Les bénéfices de l'exercice en cours seront affectés et répartis entre les associés suivant les dispositions statutaires de la Société sous sa forme de société par actions simplifiée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, comme conséquence de l'adoption des résolutions qui précèdent, constate la réalisation définitive de la transformation de la Société en société par actions simplifiée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

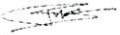
SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé, après lecture, par les gérants et les associés.

<u>Signataires</u>	<u>Signatures</u>
Monsieur Franck DECOTENIE, Gérant associé Signature précédée de la mention : « Bon pour acceptation des fonctions de Président »	Signé par Franck Decotenie Le 6 mars 2026  doc_kYM tx_wZ4ow43QALqP
Monsieur Philippe DUPONT, Gérant associé, Signature précédée de la mention : « Bon pour acceptation des fonctions de Directeur général »	Signé par Philippe Dupont Le 6 mars 2026  doc_kYM tx_wZ4ow43QALqP

Enregistré à : SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE
L'ENREGISTREMENT
DUNKERQUE

Le 11/03/2026 Dossier 2026 00005131, référence 5914P04 2026 A 00259

Enregistrement : 125 € Penalités : 13 €

Total liquidé : Cent trente-huit Euros

Montant reçu : Cent trente-huit Euros

FICHER DE PREUVE - EXEMPLAIRE ÉMETTEUR

Transaction ID : tx_wZ4ow43QALqP
Nom de la transaction : 3D AUDIT - Transfo en SAS
Langue : fr
Lancée le : 06/03/2026 - 08:20:44 - GMT
Terminée le : 06/03/2026 - 13:01:10 - GMT

EMETTEUR

Espace de travail : Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables
Entité émettrice : jesignexpert.com
E-Mail :
Nom complet :
ID de la clé API : apk_J5v0YY6Kzx0w
Nom de la clé API : production.jesignexpert

DOCUMENTS

ID : doc_Vvn4
Nom : 3D AUDIT - Statuts en SAS.pdf
Hash du document original
SHA-512: 1B8D0F89174E054C76142D005140B390FF725FEEF5268C1325C37C0FF3A1A5A3561F54C5F207F72C0D66781939721D06AC0693C11579F7E18A3F81C71073
Signé par Philippe Dupont (p.dupont@cogefi-hofa.fr) le 06/03/2026 - 09:21:45 - GMT
Hash du document intermédiaire
SHA-512: 0337B8121186238F1120F210F0676581328318C82406459F55B101A8B36F33B31C8C4CF1427D8C7E81033F037FAA1346169773E7E4D03FDC5A03FFC7F6C50FA
Signé par Franck Decotenie (f.decotenie@cogefi-hofa.fr) le 06/03/2026 - 13:01:09 - GMT
Hash du document intermédiaire
SHA-512: 03107C16C7F84754C357753F1C721515B786C59707F4C00361417859156620626901C5827C2C0C010D310F0183D4670A08FC118470CBF11861186990013
Extension LTV par Universign le 06/03/2026 - 13:01:12 - GMT
Hash du document final
SHA-512: 5189A3FA0318018C06ADF31176FC070670F02CA3D5F83281620DB27FA93175A2E17265A8D0B5BF730874D94B3C7D5731C6A97D1FFFE7A2957C6F0D15556

ID : doc_kYM
Nom : 3D AUDIT - PV AGE Transfo en SAS.pdf
Hash du document original
SHA-512: 71A7F1E6B9A7E0A120F90507C06F9C91E0A9F9FF7A1D027329FC7F6A08367056FC7F71F0307614A876294F5AD15750CC1F518F66632F1DAG089174F577
Signé par Philippe Dupont (p.dupont@cogefi-hofa.fr) le 06/03/2026 - 09:21:45 - GMT
Hash du document intermédiaire
SHA-512: F107C9A770F5A894D3FC7B91E8C86C782FF3AC08791B75A7D5A917F2415031A8C49C01A6F01E0C84D2A59F15B73FB0957C67DA7F80D1B4CC1D928276330
Signé par Franck Decotenie (f.decotenie@cogefi-hofa.fr) le 06/03/2026 - 13:01:09 - GMT
Hash du document intermédiaire
SHA-512: 079233C8C0F07A1FC17BA8C23611B9F0907A4F5A8B441302EB82796C46C13E46A3B6C8273F0A00425D6C3A0FAC07A9E6A42351097394F03723F
Extension LTV par Universign le 06/03/2026 - 13:01:13 - GMT
Hash du document final
SHA-512: 1A0EE98B18621B21C2F0E1CA0304DE17510F089AADA44E757076AFCF48F5A41EB197B2B7CA23123C38BF6C1576FBE2FED417ED834505CC8850E56EA959

PARTICIPANTS

E-Mail : p.dupont@cogefi-hofa.fr
Nom complet : Philippe Dupont
Actions : Signature
Numéro de téléphone : +33673184064
Délai de réflexion paramétré : Aucun
Niveau de signature requis : Signature avancée
Niveau de signature effectif : Signature avancée avec certificat qualifié
Document doc_Vvn4 : Signé
Document doc_kYM : Signé

E-Mail : f.decotenie@cogefi-hofa.fr
Nom complet : Franck Decotenie
Actions : Signature
Numéro de téléphone : +33608064442
Délai de réflexion paramétré : Aucun

Niveau de signature requis :	Signature avancée
Niveau de signature effectif :	Signature avancée
Document doc_Vvn4 :	Signé
Document doc_kYM :	Signé

DÉTAIL DE LA TRANSACTION

06/03/2026 - 08:20:44 - GMT API par : apk_J5v0YY6Kzx0w nom : production.jesignexpert	Transaction créée
06/03/2026 - 08:20:44 - GMT API par : apk_J5v0YY6Kzx0w nom : production.jesignexpert	Transaction lancée
06/03/2026 - 09:20:30 - GMT Web APP	Envoi d'un OTP mail à : p.dupont@cogefi-hofa.fr
06/03/2026 - 09:20:56 - GMT Web APP	Succès de la vérification OTP de : p.dupont@cogefi-hofa.fr
06/03/2026 - 09:20:56 - GMT Web APP	Connexion à la page d'action par : p.dupont@cogefi-hofa.fr
06/03/2026 - 09:20:57 - GMT Web APP	Affichage du document par : p.dupont@cogefi-hofa.fr id : doc_kYM hash : SHA-512:1942D6603077A9A2D9B62114515444521C7F3D523882BA57F1D36C0128672E10F16818028527C18970B8F16E1A25B23C836E8C89972A
06/03/2026 - 09:20:57 - GMT Web APP	Affichage du document par : p.dupont@cogefi-hofa.fr id : doc_Vvn4 hash : SHA-512:186D1F8917B9D586F67127D0C5110B390F726V6F032B8C1921063750F03A1A5A35E1F545EFC7F72CDBA67B49357C1705ACCB693C1578F9F10B23A107437A
06/03/2026 - 09:21:00 - GMT Web APP	Acceptation des Conditions générales d'utilisation (Signataire, Validateur) par : p.dupont@cogefi-hofa.fr
06/03/2026 - 09:21:08 - GMT Web APP	Consentements donnés par : p.dupont@cogefi-hofa.fr sur : doc_kYM Consentements donnés : - J'ai lu et j'accepte le document.
06/03/2026 - 09:21:08 - GMT Web APP	Paraphe apposé sur le document par : p.dupont@cogefi-hofa.fr sur : doc_kYM
06/03/2026 - 09:21:12 - GMT Web APP	Consentements donnés par : p.dupont@cogefi-hofa.fr sur : doc_Vvn4 Consentements donnés : - J'ai lu et j'accepte le document.
06/03/2026 - 09:21:13 - GMT Web APP	Connexion à la page d'action par : p.dupont@cogefi-hofa.fr
06/03/2026 - 09:21:13 - GMT Web APP	Connexion à la page d'action par : p.dupont@cogefi-hofa.fr
06/03/2026 - 09:21:13 - GMT Web APP	Connexion à la page d'action par : p.dupont@cogefi-hofa.fr
06/03/2026 - 09:21:15 - GMT Web APP	Envoi de l'OTP SMS au participant

06/03/2026 - 09:21:44 - GMT
Web APP

Authentification réussie

par : OTP sms
participant authentifié : Philippe Dupont (p.dupont@cogefi-hofa.fr)

06/03/2026 - 09:21:45 - GMT
Web APP

Requête de signature

Niveau de signature demandé : Signature avancée

sur : doc_Vvn4

Hash du document :

SHA-512:19902F3947850886E03432D0951403790FEE2B9F8EE42B8F13209C9780FEFA1A5A75E1E5455F233F72C0D967849A8734D06A7C0623F13C78F3F4683F84021079

Renvoi de la signature

par : Philippe Dupont (p.dupont@cogefi-hofa.fr)

Niveau de signature effectif : Signature avancée avec certificat qualifié

sur : doc_Vvn4

Hash de signature :

SHA-512:033283172785C98F1E20F91D0C20584368318C0240E469F8D8151A8838153831C2C45E7427DB67E81D33F0372AA143E363773F713D89E06D403FF8E865DFA

06/03/2026 - 09:21:45 - GMT
Web APP

Requête de signature

Niveau de signature demandé : Signature avancée

sur : doc_kYM

Hash du document :

SHA-512:7A171F1E8BA3FA3734C6F95E17C637FCF0210D24CE9FF7445627279C7F8A83867B5CFE7F77D03CF614A976298F9AD1B75B0C1F5188F06127F40A0CB9172F571

Renvoi de la signature

par : Philippe Dupont (p.dupont@cogefi-hofa.fr)

Niveau de signature effectif : Signature avancée avec certificat qualifié

sur : doc_kYM

Hash de signature :

SHA-512:1E029BA77218A9EC0F67B8B58EC88795E13AC68291B75A7D6LA81E78426931ABC4855E46E610CC83D2455E156E31B9DB57057DAE218D18E07646D80E276382

06/03/2026 - 12:55:49 - GMT
Web APP

Connexion à la page d'action

par : f.decotenie@cogefi-hofa.fr

06/03/2026 - 12:55:49 - GMT
Web APP

Affichage du document

par : f.decotenie@cogefi-hofa.fr

id : doc_kYM

hash :

SHA-512:ETD748A7F0FBAD56C6847B8E8B86795E13AC68291B75A7D6LA81E78426931ABC4855E46E610CC83D2455E156E31B9DB57057DAE218D18E07646D80E276382

06/03/2026 - 12:55:50 - GMT
Web APP

Affichage du document

par : f.decotenie@cogefi-hofa.fr

id : doc_Vvn4

hash :

SHA-512:93326612D16E29811E30F810D5703D43C8318C0240E469F8D8151A8838153831C2C45E7427DB67E81D33F0372AA143E363773F713D89E06D403FF8E865DFA

06/03/2026 - 12:55:51 - GMT
Web APP

Acceptation des Conditions générales d'utilisation (Signataire, Validateur)

par : f.decotenie@cogefi-hofa.fr

06/03/2026 - 12:57:37 - GMT
Web APP

Consentements donnés

par : f.decotenie@cogefi-hofa.fr

sur : doc_kYM

Consentements donnés :

- J'ai lu et j'accepte le document.

06/03/2026 - 12:57:37 - GMT
Web APP

Paraphe apposé sur le document

par : f.decotenie@cogefi-hofa.fr

sur : doc_kYM

06/03/2026 - 13:00:52 - GMT
Web APP

Consentements donnés

par : f.decotenie@cogefi-hofa.fr

sur : doc_Vvn4

Consentements donnés :

- J'ai lu et j'accepte le document.

06/03/2026 - 13:00:53 - GMT
Web APP

Connexion à la page d'action

par : f.decotenie@cogefi-hofa.fr

06/03/2026 - 13:00:53 - GMT
Web APP

Connexion à la page d'action

par : f.decotenie@cogefi-hofa.fr

Universign est un Prestataire de Services de Confiance qualifié eIDAS, au sens du règlement n°910/2014 du parlement européen et du conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

Les éléments contenus dans le présent fichier de preuve ont été extraits des journaux techniques contenant les enregistrements séquentiels des événements (connexion, requêtes, ...) affectant la plateforme Universign pendant la session de signature. Ils ont été collectés conformément à la Politique de Protection des Données Personnelles portée à la connaissance des Utilisateurs.

Fichier de preuve - exemplaire émetteur - Transaction : tx_wZ4ow43QALqP

Universign est une marque de Cryptolog International - 33 Pl. Ronde, 92800 Puteaux - RCS Nanterre 439 129 164

06/03/2026 - 13:00:53 - GMT Web APP	Connexion à la page d'action par : f.decotenie@cogefi-hofa.fr
06/03/2026 - 13:00:55 - GMT Web APP	Envoi de l'OTP SMS au participant
06/03/2026 - 13:01:07 - GMT Web APP	Authentification réussie par : OTP sms participant authentifié : Franck Decotenie (f.decotenie@cogefi-hofa.fr)
06/03/2026 - 13:01:09 - GMT Web APP	Requête de signature Niveau de signature demandé : Signature avancée sur : doc_kYM Hash du document : SHA-512:5E09E717581AE901B5C141997E2A07855C1B82C9C81504A9626B5E21A50A275E0C05037C58A5E9B293530C739176E140E3D35330E9436139129C47E1A9307A93
	Renvoi de la signature par : Franck Decotenie (f.decotenie@cogefi-hofa.fr) Niveau de signature effectif : Signature avancée sur : doc_kYM Hash de signature : SHA-512:6395232BC5FD7CA1FC175A6521B3118B9F3801CA4F9A6A4418492E88627D00C89C14E46A896C8273F6DA0D42DBE668A4DFACDF49E5A44B510B72946D471F4F
06/03/2026 - 13:01:09 - GMT Web APP	Requête de signature Niveau de signature demandé : Signature avancée sur : doc_Vvn4 Hash du document : SHA-512:333285122186293F1E20B910F02058436C313C8240C4B9189FC181A2B55F53E5C3C46B9427D8C7E5103316318AA144616315F17E3D5E10C0A031E2448D4F47
	Renvoi de la signature par : Franck Decotenie (f.decotenie@cogefi-hofa.fr) Niveau de signature effectif : Signature avancée sur : doc_Vvn4 Hash de signature : SHA-512:8D4C7C10CEFB2475A63677633F12751613BF9E0593207E4C0C1924427B0415687023594E05E9CD7C0C10C44CEB13A31A67D299E02194710BB4483118699F01B1
06/03/2026 - 13:01:13 - GMT Systeme	Transaction finie